

20 déc 2024 -15:34

Appartient à Conseil des ministres du 20 décembre 2024

Projet de budget pour les mutualités en 2025

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé le projet de budget de l'Office de contrôle des mutualités (OCM) et des unions nationales de mutualités pour 2025.

Le budget soumis pour 2025 prévoit des crédits pour un montant de 9.429.886 euros, ce qui représente une augmentation de 3,76 % par rapport aux crédits pour 2024.

Le Conseil des ministres a en outre marqué son accord sur le fait que l'OCM continue à utiliser la méthodologie actuelle lors de l'établissement du budget, selon laquelle toute augmentation des crédits de dépenses doit être couverte par une augmentation équivalente de l'intervention du secteur mutualiste.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be